



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agences immobilières

Question écrite n° 117419

Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les propositions de réforme des métiers de l'immobilier formulées par la fédération nationale de l'immobilier (FNAIM). Ainsi, l'enquête récemment publiée par le magazine Que Choisir et mettant en avant des abus pratiqués par certaines agences justifie pleinement la proposition de création d'un code de la déontologie qui s'imposerait à l'ensemble des professionnels et qui placerait le consommateur au centre de ses dispositions. Elle souhaiterait connaître son avis concernant une telle réforme et en particulier sur cette mise en place d'un code de déontologie.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117419

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2011, page 9525

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)